



BÂTIRENTE

 PRI Montréal **PLEDGE**

ENGAGEMENT DE  
MONTRÉAL SUR  
LE CARBONE

La force  
de notre  
épargne.

Rapport sur l'empreinte carbone  
des portefeuilles d'actions  
Bâtirente au 31 décembre 2016



## CONTENU

Préambule : le devoir d'agir .....	5
Bâtirente.....	6
L'engagement de Montréal sur le carbone <i>Montréal Carbon Pledge</i> .....	7
Les principes de l'investissement responsable (PRI).....	8
Les risques financiers liés aux changements climatiques.....	9
<i>Quels sont les risques financiers liés aux changements climatiques pour les investisseurs?</i> .....	9
L'empreinte carbone des portefeuilles d'actions de Bâtirente.....	10
<i>Profil des actifs des Fonds Bâtirente</i> .....	11
<i>Ce que ne mesure pas l'empreinte carbone</i> .....	13
Au-delà de l'empreinte carbone : l'action de Bâtirente pour le climat .....	14
<i>Plus d'une décennie d'engagement actionnarial pour le climat</i> .....	14
<i>Un deuxième pas : un investissement dans un fonds d'obligations vertes</i> .....	15
<i>Mobiliser nos gestionnaires de portefeuille</i> .....	16
Conclusion .....	17

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil des actifs des Fonds Bâtirente.....	11
Tableau 2 : Poids des catégories d'actions dans les actions totales.....	12
Tableau 3 : Empreintes carbone (t.éq.CO <sub>2</sub> ).....	12
Tableau 4 : Activités d'engagement actionnarial sur le climat de Bâtirente en 2016.....	15



## PRÉAMBULE : LE DEVOIR D'AGIR

La gravité des changements climatiques prévus par la science en cas d'inaction ou d'actions insuffisantes, jumelée au devoir de tout investisseur institutionnel de prévenir la matérialisation des risques importants qui affecteront sa capacité de livrer à ses bénéficiaires les rendements à long terme requis à la réussite de leur retraite, exigent de relever substantiellement le niveau des efforts consentis à la mitigation du risque climatique.

C'est pourquoi Bâtirente signait l'Engagement de Montréal sur le carbone (EMC) (*Montréal Carbon Pledge*) dès son lancement en septembre 2014. Le succès, maintenant avéré, de cette initiative des PRI, envoie un message clair aux gouvernements des pays signataires de l'Accord de Paris à l'effet que la finance institutionnelle globale passe à l'action et se joint au combat historique contre le dérèglement climatique.

Au 31 décembre 2017, près de 150 institutions d'investissement totalisant des actifs sous gestion de 11,5 milliards de dollars américains (USD) ont souscrit à l'Engagement.

La force de cet engagement signale aussi aux marchés que les investisseurs institutionnels ont amorcé un virage qui les conduira à revoir la façon dont ils allouent leur capital. Les acteurs du monde corporatif doivent également prendre acte du risque de voir leurs sources de financement se tarir progressivement, s'ils ne répondent pas aux attentes placées en eux.

Comme l'enseigne la théorie de la gestion, « ce qui est mesuré peut être géré ». Ainsi, en mesurant l'empreinte carbone de ses portefeuilles, Bâtirente accomplit la première étape du processus permettant de maîtriser son impact sur ce facteur-clé du réchauffement climatique. De plus, en promettant de divulguer annuellement l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions, Bâtirente, comme les nombreux autres signataires de l'EMC, s'oblige à s'expliquer sur l'évolution que celle-ci connaîtra dans l'avenir.

## BÂTIRENTE

Bâtirente est un système de retraite collectif mis sur pied en 1987 à l'initiative de la CSN. Il permet à 21 000 travailleurs, regroupés au sein de 300 syndicats, de profiter de régimes de retraite adaptés à leurs besoins en s'appuyant sur la mise en commun de leur épargne.

Pionnier dans le domaine de l'investissement responsable au Québec, Bâtirente croit qu'une gestion active des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises représentées dans ses portefeuilles contribue à la saine capitalisation de la retraite ainsi qu'au développement économique et social à long terme, lesquels sont requis pour une performance financière durable.

Depuis maintenant trente ans, Bâtirente propose aux syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) un système de retraite complet et performant fondé sur le modèle des régimes à cotisation déterminée. Bâtirente propose des régimes de capitalisation à ses membres actifs et des régimes de prestation de revenus de retraite à ses membres retraités, ainsi qu'un éventail de services d'accompagnement et de planification de revenu de retraite.

Ces régimes se déploient sur une plateforme de placement qui comporte onze fonds dont cinq diversifiés et Trajectoire<sup>MD</sup>, notre stratégie de placement clés en main couvrant les phases de la vie active jusqu'à la retraite. Ces fonds allouent des actifs à divers marchés domestiques ou internationaux d'actions via une douzaine de mandats de gestion.

## **L'ENGAGEMENT DE MONTRÉAL SUR LE CARBONE MONTRÉAL CARBON PLEDGE**

L'Engagement de Montréal sur le carbone a été lancé lors de la conférence annuelle *PRI in Person*, à Montréal en septembre 2014. Les investisseurs institutionnels qui y adhèrent s'obligent à mesurer et à divulguer l'empreinte carbone de leur portefeuille d'actions.

Mesurer l'empreinte carbone aide les investisseurs à mieux comprendre, quantifier et gérer les impacts des changements climatiques, ainsi que les risques et les opportunités qui leur sont liés.

### **Texte de l'engagement**

*« Nous nous engageons dans un premier temps, à mesurer et à divulguer d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2015, puis annuellement, l'empreinte carbone attribuable à nos investissements, en commençant par nos portefeuilles d'actions, dans le but de développer une stratégie d'engagement ou d'établir des cibles de réduction. »*

## LES PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (PRI)

Les Principes pour l'investissement responsable (PRI) ont été établis par un groupe international d'investisseurs institutionnels pour faire valoir l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans les pratiques d'investissement.

Ce processus a été parrainé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Bâtirente a fait partie du groupe des vingt-quatre premiers investisseurs institutionnels de tous les continents à signer les Principes pour l'investissement responsable lors de la cérémonie de lancement le 27 avril 2006 à la Bourse de New York.

Le directeur général de Bâtirente, Daniel Simard, a été membre du conseil d'administration de l'Association PRI de sa fondation en 2006 jusqu'en décembre 2015. Il est membre du comité consultatif du Réseau PRI Québec qu'il a présidé de sa mise sur pied en 2013 jusqu'en décembre 2017. Il préside maintenant la Francophonie des PRI depuis l'annonce de sa mise sur pied en septembre 2017.



## LES RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### **Quels sont les risques financiers liés aux changements climatiques pour les investisseurs?**

Les preuves scientifiques sont maintenant irréfutables : les changements climatiques font courir des risques sans précédent à l'humanité. Leurs répercussions environnementales et sociales pourraient significativement réduire les rendements attendus à long terme des placements, d'où l'importance pour les investisseurs institutionnels de, non seulement comprendre la nature de ces risques, mais de contribuer à limiter le réchauffement en deçà de la limite consensuelle des 2 degrés Celsius.

À plus court terme, les changements climatiques pourraient réduire les revenus de placement, de façon variable selon les pays, secteurs de l'économie et les classes d'actifs. Ces appréhensions sont supportées par de nombreuses études, dont celles du consortium Ouranos pour le Québec. Il est important de s'assurer que les entreprises dans lesquelles nos portefeuilles sont investis soient conscientes des risques que les changements climatiques leur font courir.

Quatre facteurs sont évoqués pour expliquer ces vents contraires que devront affronter les investisseurs institutionnels du fait du réchauffement :

- des politiques publiques visant la lutte aux changements climatiques,
- de nécessaires innovations technologiques constituant de nouvelles opportunités d'investissement dans des marchés croissants,
- un accès de plus en plus restreint aux ressources naturelles et enfin,
- les impacts physiques qui seront ressentis.

Dans les faits, la transition énergétique est déjà amorcée. La vitesse à laquelle cette transition se déploiera est incertaine mais on peut anticiper que le secteur des hydrocarbures (charbon, pétrole et gaz) pourrait entamer un lent mais inéluctable déclin.

Bâtirente juge qu'il est de son devoir envers ses membres de mesurer son exposition au risque carbone et de considérer les diverses façons de mitiger ces risques, voire de miser sur les nouvelles opportunités d'investissement. De plus, notre approche de l'investissement responsable cherche aussi à aligner nos pratiques à la poursuite des objectifs de développement durable retenus par l'ONU et adoptés en 2016 dont les enjeux climatiques ne constituent qu'une dimension quoiqu'importante.

En somme, Bâtirente souhaite contribuer sa juste part à l'effort international qui vise à éviter un dépassement du seuil jugé dangereux de la température planétaire. Cela est fait avec la conviction qu'en cette matière, l'intérêt financier de nos membres converge avec l'intérêt commun.

## L'EMPREINTE CARBONE DES PORTEFEUILLES D'ACTIONS DE BÂTIRENTE

Bâtirente a mesuré l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions en date du 31 décembre pour les années 2015 et 2016. De plus, afin d'assurer une continuité méthodologique, l'empreinte carbone au 31 décembre 2014 déjà publiée en 2015 a été recalculée. En effet, après examen des pratiques déclaratoires des signataires de l'Engagement de Montréal, nous avons opté pour la mesure carbone basée sur les revenus d'entreprise plutôt que celle basée sur la capitalisation boursière que nous avons adoptée la première année.

Ainsi, pour chacune des sociétés dont nous détenons des actions directement ou par l'intermédiaire d'un fonds externe, nous avons eu recours aux émissions de gaz à effet de serre (GES) exprimées en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (ou t.éq.CO<sub>2</sub>) par million de dollars de ventes.

Les émissions mesurées comprennent les émissions directes dites de type 1, dont les sources sont dans le périmètre de l'entreprise (par ex. : les processus de transformation, les installations, les usines, etc.) et indirectes de type 2, (par ex. : les émissions générées par des tiers pour produire l'électricité utilisée par l'entreprise). Les émissions de type 3, c'est-à-dire celles attribuables à la consommation des produits ou services de l'entreprise en aval dans la chaîne de valeur (p.ex. : les émissions générées par la combustion d'essence raffinée par les automobilistes) n'ont pas été mesurées.

Les émissions ont été compilées par notre partenaire en investissement responsable, Aequo, Services d'engagement actionnarial, à partir de l'interface fournie par Corporate Knights, elle-même arrimé aux données colligées ou estimées par South Pole, un cabinet suisse spécialisé en données carbone.

En effet, si un bon nombre de grandes entreprises cotées rapportent volontairement leurs émissions de GES, qu'elles soient auditées ou non, une partie non négligeable des entreprises ne publient pas de telles données. Pour les estimer, South Pole extrapole, à partir de multiplicateurs sectoriels appliqués aux données financières telles que chiffre d'affaires ou nombre d'employés, une valeur approximative aux émissions non divulguées par ces sociétés.

Afin de pouvoir comparer l'empreinte des portefeuilles, nous avons normalisé les émissions annuelles sur la valeur des ventes de l'entreprise. L'intensité carbone de nos portefeuilles est ainsi mesurée par unité de 1 million \$ CA de ventes.

Cette intensité se calcule de la façon suivante :

Intensité carbone d'un portefeuille :  $\frac{\text{Somme des émissions attribuables au portefeuille (t.éq.CO}_2\text{)}}{\text{Somme des ventes des sociétés en portefeuille (1 million \$)}}$

Empreinte attribuable au portefeuille

$\sum [\text{Poids de la Cie dans le portefeuille} \times \frac{\text{Émissions totales Cie}}{\text{Valeur des ventes des sociétés détenues}} ]$

## L'enjeu de la disponibilité de données de qualité

La qualité des données disponibles demeure un enjeu majeur du calcul de l'empreinte carbone. C'est pourquoi nous avons œuvré au sein du Chantier Investissement responsable de Finance Montréal pour que la *Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques* devienne réalité. Cette déclaration demande aux compagnies canadiennes d'améliorer leur divulgation d'informations pertinentes à propos du réchauffement climatique. Bâtirente est un membre fondateur du Chantier qui a lancé cet appel aux investisseurs.

C'est également dans le but d'améliorer la divulgation d'informations de qualité sur les enjeux climatiques que nous avons participé au comité sur les politiques gouvernementales du Réseau PRI Québec et fait des représentations à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la consultation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur la divulgation climat. L'extension de l'obligation de divulguer pour les entreprises assujetties et la standardisation des données publiées que nous avons réclamées permettraient, entre autres, de suivre les efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Bâtirente est d'avis que la mesure de l'empreinte carbone est un outil essentiel pour évaluer l'exposition des portefeuilles aux risques associés aux changements climatiques.

## Profil des actifs des Fonds Bâtirente

Le **Tableau 1** illustre le poids de la composante « Actions » des actifs des Fonds Bâtirente et leur évolution au cours des trois années couvertes par ce rapport. Ainsi, on constatera que la proportion des actifs des Fonds Bâtirente dont l'empreinte carbone est mesurée, d'année en année, est relativement constante autour de 55 %.

**Tableau 1 : Profil des actifs des Fonds Bâtirente**

	2016	2015	2014
Actifs totaux <sup>1</sup>	559 200 000 \$	541 800 000 \$	512 500 000 \$
Actions totales	304 400 000 \$	298 800 000 \$	287 300 000 \$
Poids des actions	54,4 %	55,1 %	56,1 %

<sup>1</sup> À l'exclusion des certificats de placement garantis détenus par les membres.

Les actions totales sont réparties entre divers marchés et dans divers mandats de gestion. Le **Tableau 2** représente le poids des allocations « Actions » dans divers marchés et mandats.

**Tableau 2 : Poids des catégories d'actions dans les actions totales**

	2016	2015	2014
Actions mondiales	41,2 %	44,5 %	36,4 %
Actions canadiennes	20,9 %	19,9 %	31,8 %
Actions mondiales à faible capitalisation	23,2 %	20,3 %	9,8 %
Actions à faible volatilité	7,2 %	7,3 %	5,7 %
Immobilier coté	7,6 %	7,9 %	16,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Cette segmentation peut paraître inusitée, mais il faut la voir en fonction du rôle joué par les actions dans nos divers portefeuilles en se rappelant que la grande majorité des actifs de nos membres est affectée aux fonds diversifiés (86,3 % en 2016). Ainsi, si tous les fonds diversifiés détiennent des actions à faible capitalisation, dans des proportions variables selon leur niveau de risque, seuls les Fonds Revenu et Patrimonial, particulièrement destinés à nos membres retraités, participent aux stratégies à faible volatilité. On verra plus loin que ces deux stratégies d'actions ont une empreinte carbone bien différente.

Le **Tableau 3** présente une ventilation de l'empreinte carbone de l'ensemble des actions des Fonds Bâtirente segmentée par catégorie et agrégée, pour les trois années couvertes par ce rapport.

**Tableau 3 : Empreintes carbone (t.éq.CO<sub>2</sub>)**

Catégories d'actions	2016		2015		2014	
	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence
Actions mondiales	80,7	107,3	96,6	84,5	62,5	79,1
Actions canadiennes	89,0	105,4	57,8	61,8	118,7	137,7
Actions mondiales à faible capitalisation	18,1	103,2	12,1	51,1	211,2	326,8
Actions à faible volatilité	30,7	24,4	26,3	15,8	15,7	14,9
Immobilier coté	6,9	6,8	8,3	7,2	49,9	69,5
<b>Total</b>	<b>225,4</b>	<b>347,1</b>	<b>201,1</b>	<b>220,4</b>	<b>462,9</b>	<b>628,0</b>
<b>Ratio</b>	<b>64,9 %</b>		<b>91,3 %</b>		<b>73,7 %</b>	

Pour l'ensemble de nos portefeuilles d'actions, en 2016, l'intensité carbone s'élevait à 225 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> / million \$ de ventes, alors que l'intensité de l'indice de référence composite pondéré par les actifs alloués s'élevait à 347 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> / million \$ de ventes. C'est dire que l'empreinte carbone du portefeuille agrégé d'actions de Bâtirente se situait à 65 % de l'empreinte carbone des marchés de référence dans lesquels ce portefeuille était investi.

L'analyse de ces données nous indique aussi qu'en 2016 :

- L'empreinte carbone de nos trois fonds d'actions (mondiales, faible capitalisation, canadiennes) prise dans leur ensemble est inférieure à celle de leur portefeuille de référence (187,7 vs 315,9 ou 59,4 %). Il faut noter que ces trois fonds réunis représentent plus de 85 % de nos actions au total;
- Dans le cas des actions à faible capitalisation, l'empreinte de notre portefeuille représente moins de 20 % de celle de l'indice de référence;
- Bien que les actions canadiennes pèsent la moitié moins que les actions mondiales dans l'ensemble de nos actions (20,9 % vs 41,2 %), en termes absolus, les premières contribuaient légèrement davantage que les secondes à l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actions (89,0 vs 80,7 t.éq.CO<sub>2</sub>/millions \$ revenus). Cela s'explique par la forte pondération des secteurs les plus intenses en carbone sur le marché canadien (énergie, matériaux et services aux collectivités);
- Les actions à faible volatilité mondiales et canadiennes – que l'on retrouve essentiellement dans nos fonds diversifiés offrant le plus faible profil risque/rendement (Diversifié Revenu et Diversifié Patrimonial) – avaient une empreinte légèrement supérieure à celle de leur indice de référence.

Cela est expliqué par le fait que les actions des sociétés du secteur des services aux collectivités, un secteur comptant de nombreux producteurs d'électricité, généralement de source fossile, et dont les prix sont réglementés, présentent de belles caractéristiques de faible volatilité, si bien qu'elles ont tendance à être surreprésentées dans ce type de portefeuille.

- Les actions de sociétés immobilières cotées constituent une catégorie d'actions qui ne se retrouve que dans les fonds diversifiés. L'empreinte carbone de ce portefeuille est à peu près à égalité avec celle du marché.

## **Ce que ne mesure pas l'empreinte carbone**

La mesure d'empreinte carbone ne révèle pas tout de l'impact climat d'un portefeuille d'actions de sociétés. En effet, pour en obtenir une vue complète, il faudrait aussi mesurer les contributions positives de ces sociétés à la réduction des GES. Par exemple, une compagnie donnée peut émettre des GES mais produire une technologie qui permet à une autre industrie de considérablement réduire les siennes. Ainsi, la contribution nette de cette compagnie pourrait être positive, c'est-à-dire réduire globalement les émissions totales de GES.

Malheureusement, il est difficile de mesurer ces contributions négatives ou « néga-GES » et la mesure de l'empreinte carbone de nos portefeuilles ne les considère pas.

## AU-DELÀ DE L'EMPREINTE CARBONE : L'ACTION DE BÂTIRENTE POUR LE CLIMAT

### Plus d'une décennie d'engagement actionnarial pour le climat

Depuis l'introduction de son programme d'investissement responsable en 2005, Bâtirente a toujours accordé une place importante aux enjeux climatiques parmi les thèmes qui ont motivé ses représentations auprès d'entreprises canadiennes dont les actions étaient détenues dans ses portefeuilles. Depuis 2016, c'est par l'entremise d'Æquo, Services d'engagement actionnarial, que Bâtirente poursuit ses efforts de sensibilisation des sociétés dans lesquelles il investit.

En plus de leur demander de publier des rapports de développement durable, Bâtirente a poussé de nombreuses entreprises détenues dans ses portefeuilles à :

- Publier leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du *Carbon Disclosure Project* (CDP) ou d'adopter des cibles de réduction de ces émissions ;
- Rendre compte de leur exposition aux risques climatiques et exposer leur stratégie pour en mitiger les impacts (aussi appelé « Scénario 2 °C ») ;
- Évaluer la rentabilité de leurs projets d'investissement selon divers scénarios d'évolution du prix du carbone ou l'émergence d'autres contraintes réglementaires visant la réduction des émissions ;
- Divulguer leurs activités de lobbying auprès des gouvernements contre des politiques visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, incluant celles de leurs associations industrielles ;
- Adopter la norme d'exploitation durable des forêts FSC (*Forest Stewardship Council*) ou l'exiger des fournisseurs de leur chaîne d'approvisionnement.

Au fil des années, plusieurs des sociétés visées ont accepté d'adopter les pratiques recommandées ou de s'en inspirer à leur façon.

Plus spécifiquement, en 2016, Bâtirente a poursuivi ses activités d'engagement actionnarial, notamment à propos d'enjeux climatiques auprès d'entreprises détenues dans ses portefeuilles, ou participé à des initiatives du même genre avec d'autres investisseurs dans cadre collaboratif. On trouve la synthèse de ces activités dans le **Tableau 4** à la page suivante.

**Tableau 4 : Activités d'engagement actionnarial sur le climat de Bâtirente en 2016**

Engagements directs	Thèmes abordés
Banque de Montréal (BMO)	Exposition au risque carbone de ses actifs (prêts)
Canadian Natural Ressources	Stratégie de transition énergétique et fixation de cibles de réduction de GES
Dollarama	Mesure des émissions de GES et stratégie d'ecoefficacité
Suncor	Stratégie de transition énergétique
Banque TD	Exposition au risque carbone de ses actifs (prêts)
TransCanada	Stratégie de transition énergétique et relations communautaires et acceptabilité sociale du projet d'oléoduc Énergie Est
Engagements collaboratifs	Thèmes abordés
Groupe de travail convié par PRI	Lobbying climatique
Groupe convié par Boston Common AM	Engagement pour l'ecoefficacité et les changements climatiques (réduction des émissions GES)

Les engagements décrits ci-dessus ont été conduits directement par Bâtirente jusqu'au 31 mai 2016, puis à compter du 1<sup>er</sup> juin, ils ont été poursuivis par Æquo, Services d'engagement actionnarial. En unissant ses forces avec celles du Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE) au sein d'Æquo, Bâtirente visait à accroître la capacité d'impact de l'engagement actionnarial et à combler l'absence d'un tel service aux investisseurs sur le marché québécois.



Tel que mentionné plus haut, en complément aux activités d'engagement actionnarial direct ou indirect, Bâtirente se joint à des initiatives collectives d'investisseurs institutionnels, notamment avec le Réseau PRI Québec, pour susciter des actions déterminantes de la part des régulateurs et des autres acteurs du marché. Ces efforts collectifs ont mené à la *Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques – Un appel de l'industrie des services financiers en faveur d'une divulgation accrue d'information pour mieux gérer l'impact des changements climatiques* (2017) élaborée sous l'égide de Finance Montréal.

Par ailleurs, en tant que membre du Réseau PRI Québec, Bâtirente dirigeait la délégation du comité des politiques gouvernementales du regroupement qui a rencontré l'Autorité des marchés financiers afin de lui exposer ses attentes en matière de divulgations climatiques dans le cadre de la consultation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sur les divulgations environnementales.

### **Un deuxième pas : un investissement dans un fonds d'obligations vertes**

Lors de notre précédente divulgation carbone, nous avons mentionné notre investissement dans le Fonds AGF d'actions mondiales construit sur la thématique de la croissance durable. Il s'agit d'un portefeuille environnemental

à forte croissance ne comportant aucune participation aux combustibles fossiles qui nous apporte une participation aux solutions environnementales dans les domaines de la gestion des eaux et du traitement des eaux usées, des technologies d'énergie et d'électricité, de la santé et la sécurité, des modes de vie sains, de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution. Il s'agissait alors d'un premier investissement d'impact, c'est-à-dire où les fonds sont alloués à un produit qui vise à maximiser la contribution positive au développement durable tout en obtenant un rendement calibré pour le risque.

Bâtirente est fier d'avoir réalisé un nouvel investissement d'impact. Celui-ci a été effectué dans le fonds d'obligations vertes mis sur pied en 2017 par AlphaFixe Capital, l'un de nos gestionnaires d'obligations. Cette décision d'allocation de capital s'inscrit parfaitement dans les efforts de Bâtirente pour participer à la lutte au changement climatique et appuyer la transition énergétique, tout en atteignant les rendements ajustés pour risque attendus par ses participants.

Par l'entremise de ces deux placements, c'est maintenant plus de 5 % de l'actif de Bâtirente qui est déployé dans des stratégies propres à faciliter le financement de la transition vers une économie sobre en carbone, tout en apportant des sources de diversification additionnelle à nos portefeuilles.

### **Mobiliser nos gestionnaires de portefeuille**

Au-delà de ces investissements ciblés, en croissance durable et en obligations vertes, Bâtirente travaille activement à sensibiliser les sociétés de gestion avec lesquelles il travaille aux avantages de l'intégration des risques extrafinanciers à l'évaluation des entreprises en général et du risque carbone en particulier.

Lors de nos rencontres régulières avec nos partenaires de gestion, Bâtirente réaffirme son engagement à la mitigation des effets des changements climatiques et à l'appui à la transition vers une économie sobre en carbone et les enjoint d'intégrer ces aspects à leur analyse financière.

L'analyse du **Tableau 3** nous montre que les principales poches de carbone se trouvant dans nos portefeuilles sont en actions canadiennes et en actions à faible volatilité. C'est de ce côté que nous concentrerons nos efforts afin de réduire encore l'empreinte carbone de nos portefeuilles.

Ainsi, nous demeurerons à l'affût de nouvelles opportunités de placement en actions ayant un impact favorable sur notre empreinte carbone, dans la mesure où elles rencontrent nos autres attentes de risque et de rendement. Parallèlement, nous aborderons nos sociétés de gestion dont le portefeuille a les plus fortes contributions à ces poches de carbone afin de voir avec elles les substitutions qui sont possibles pour réduire ces contributions sans affecter les résultats attendus de leur gestion active.

## CONCLUSION

Bâtirente a été l'un des tout premiers signataires de l'Engagement de Montréal sur le carbone lancé en 2014. Conformément à notre promesse, faite volontairement, et maintenant reprise par plus de 150 grands investisseurs institutionnels à travers le monde, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec, nous sommes heureux d'avoir divulgué dans ce rapport l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actions.

Le rapport nous permet de conclure que pour 2016 :

- Globalement, l'empreinte carbone de nos actions est à 64,9 % de celle de nos marchés de référence;
- Prise individuellement, l'empreinte carbone de chacun de nos trois fonds d'actions (mondiales, faible capitalisation, canadiennes) est inférieure à celle de leur portefeuille de référence;
- Dans le cas du Fonds d'actions à faible capitalisation, son empreinte représente moins de 20 % de celle de son portefeuille de référence;
- Seule notre participation à des stratégies d'actions à faible volatilité, choisies pour leurs caractéristiques bien alignées à la faible tolérance aux risques de nos personnes retraitées, ne fait pas mieux que la cible.

Au-delà de la publication de cette empreinte carbone, Bâtirente continue d'agir pour le climat. Nos actions prévoient notamment :

- La poursuite de notre stratégie d'engagement actionnarial. Par le biais d'Æquo, Services d'engagement actionnarial, la société que nous avons mise sur pied avec le RRSE, de concert avec les autres investisseurs mobilisés par les enjeux climatiques, nous persévérons dans nos activités d'engagement actionnarial auprès des sociétés de nos portefeuilles;
- Une allocation de capital croissante aux investissements d'impact. Plus de 5 % de l'actif de Bâtirente est maintenant déployé dans des stratégies propres à faciliter le financement de la transition vers une économie sobre en carbone;
- La continuation de nos efforts de sensibilisation des sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons aux avantages d'intégrer les risques extrafinanciers à l'évaluation des entreprises en général et du risque carbone en particulier;
- Une action soutenue dans la sphère de la finance institutionnelle pour le progrès de l'adoption et de la mise en œuvre des meilleures pratiques d'investissement responsable et, plus particulièrement des Principes de l'investissement responsable de l'ONU.

Nous croyons que la conjugaison de ces activités conduira obligatoirement, non seulement à la réduction de l'empreinte carbone de nos portefeuilles, mais surtout à la réduction de l'impact des changements climatiques, et tout cela dans le respect de nos devoirs envers les participants à notre système de retraite.

